

Envoyé en préfecture le 02/05/2026

Reçu en préfecture le 02/05/2026

Publié le 02 MAI 2026

ID : 059-265905539-20260430-DEL\_26\_BPCCAS-DE



# VILLE DE SANTES

**BUDGET CCAS et BUDGET ANNEXE**

**Note brève et synthétique 2026**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 30 AVRIL 2026**

## Note de synthèse budgétaire 2026

La présente note répond à l'obligation faite aux communes de 3500 habitants et plus de produire, en annexe au budget primitif, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la collectivité (article L.2313-1 Code général des collectivités territoriales).

Elle se divise suivant : (1) Les priorités et orientations budgétaires, (2) La politique d'investissements, (3) La politique ressources humaines de la commune, (4) Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement, (5) Montant des budgets consolidés, (6) Indicateurs budgétaires principaux, (7) Montant des taux d'imposition.

### 1 – Priorités et orientations budgétaires

Le rapport d'orientation budgétaire 2026 présenté le 14 mars dernier était déjà placé sous le timbre de l'emploi du conditionnel.

Que ce soit sur les objectifs prévisionnels de croissance dans la zone euro autour de 1.3 % (1 % en France) ou l'inflation soit 2.1 % on s'aperçoit que le conditionnel était de mise.

En effet le contexte international déjà tendu sur le plan politique vient se crisper davantage avec la crise pétrolière liée au blocage récent du détroit d'Ormuz. Les tensions militaires entre les Etats-Unis et l'Iran ont immédiatement affecté le marché énergétique mondial.

Le risque de récession n'a donc jamais été aussi vif et dépend de la durée de la perturbation et de l'intensité de la hausse des prix.

Le prix du baril de pétrole pèse directement sur la consommation des ménages, renchérit les coûts de production et ravive les tensions inflationnistes.

La question en suspens est de savoir si ce choc sera temporaire et absorbable. La situation appelle à la prudence et renforce encore le manque de visibilité pour les investisseurs publics.

L'investissement public manque une fois de plus de visibilité et de lisibilité pour se projeter dans les projets qui sont nécessaires à l'attractivité et la compétitivité des territoires.

Toutefois la fixation du montant de DGF 2026 est en reconduction par rapport à l'année précédente, et la fiscalité locale attendue est conforme, ce qui n'est pas le cas des fonds de compensation et de péréquation. Cela n'impacte pas directement le budget du CCAS qui n'est pas fiscalisé mais par ricochet pourrait à terme voire certains subsides diminuer (concours financiers, participations, subventions,...).

Sur le plan des recettes de fonctionnement si l'Etat a prévu la reconduction de ses engagements financiers l'incertitude plane également sur l'impact susceptible d'affecter les dépenses courantes dont 90 % sont des « services votés ». Là aussi les crédits budgétaires devront être adaptés.

**Dans ce contexte le CCAS de Santes a dessiné plusieurs priorités pour son budget 2026 :**

- Stabiliser ses dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général, et notamment les frais de personnels sont minorés du fait du changement de stratégie dans la direction du CCAS,
- Une attention soutenue doit être apportée aux ressources issues du produit des services qui sont en diminution,
- L'excédent budgétaire en investissement reporté constitue une réserve qui devra être priorisé le moment opportun pour appuyer le programme de rénovation entrepris dans la Résidence Autonomie.

**En ce qui concerne La Résidence Autonomie Les Blés d'Or.**

- Maintenir une vigilance sur les dépenses d'exploitation du service qui sur le plan budgétaire sont réévaluées du fait d'une baisse conjoncturelle ; faisant suite à une quasi interruption de service, conséquence de travaux au sein de la résidence,
- Stabiliser les dépenses de personnels, qui ont été en augmentation sur l'exercice 2025,
- Poursuivre la baisse des dépenses afférentes au bâtiment afin de dégager de l'excédent budgétaire destiné aux investissements futurs,
- Relancer une dynamique sur les recettes à savoir principalement les loyers et les repas ; la limitation du taux de vacance, et la dynamique des pré-inscriptions comme de la pré-commercialisation doit être constamment recherchée.
- Poursuivre dans le sens d'un bon taux de couverture de l'emprunt désormais inscrit au débit des investissements du budget des Blés d'Or ; ce qui autorise une politique de renouvellement constante et programmée sur la Résidence Les Blés d'Or.

**2 – Politique d'investissement du CCAS et de la Résidence Autonomie.**

- Les excédents budgétaires du CCAS dépassent pour l'heure ses besoins qui sont de l'ordre de l'extension du parc de véhicules électriques et des vélos à condensation,
- Le budget d'investissement des Blés d'Or sera consacré à la poursuite de la rénovation des logements et notamment des salles de bains, voire des toitures après diagnostic, et du renouvellement des matériels en cuisine centrale.

**3 – Politique de la commune en matière de ressources humaines**

Le CCAS afin de répondre aux besoins des usagers, garantir le bon fonctionnement de ses services, s'appuie sur des effectifs au SAAD qui sont de 13.97 agents ETP en 2025. Une continuité est prévue tenant compte du niveau de service.

La résidence autonomie Les Blés d'Or compte actuellement 2.6 ETP, avec en plus un poste de responsable de site qui a été créé et affecté pour 35/35<sup>ème</sup> aux Blés d'Or.

La collectivité recherche à chaque fois que nécessaire une meilleure adéquation entre les besoins et les compétences. Pour ce faire elle est volontariste sur le plan :

- De la formation des agents,
- Du recours aux contrats de vacations afin de faciliter une couverture régulière de l'activité,
- De la structuration de l'encadrement intermédiaire et du pilotage des services.

### FOCUS SUR LA FORMATION – VILLE DE SANTES & CCAS

Le plan de formation 2024-2026 continue de valoriser les agents et de leur apporter un soutien quant aux évolutions de travail et de nouvelles connaissances.

L'année dernière 35 agents ont pu bénéficier de formation de professionnalisation correspondant à 680 heures de formation dont 240 heures de formation qualifiante pour une agente, 1 agente a bénéficié de 24h de formation obligatoire continue et 1 agente a bénéficié de 30h de formation d'intégration.

Outre ces formations, la collectivité favorise également la participation aux formations de sécurité, ainsi 8 agents (5 femmes et 3 hommes) ont passé leur SST (Sauveteur Secouriste au Travail) et 11 agents ont obtenu leurs CACES et autorisation de conduites d'engin de chantier.

Pour 2026, la commune encourage ses agents à participer aux diverses formations proposées et veillera au recyclage des formations de sécurité.

#### 4a – Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget du CCAS 2026

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES		DÉPENSES	
Charges générales	89 360 €	Possibilité d'investissements nouveaux	405 658.24 €
Ressources salariales	490 000 €	Autres immobilisations financières	1 000 €
Autres charges de gestion courante	4 450 €		
Charges spécifiques	3 000 €		
Dotations aux provisions	150 €		
Amortissements	25 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>611 960.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>406 658.24 €</b>

SLOW

RECETTES	
Atténuation de charges	10 961.71 €
Produits de service, domaine, ventes diverses	510 000 €
Dotations et participations	55 000 €
Autres produits de gestion courante	1 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	34 998.29 €
<b>TOTAL</b>	<b>611 960.00 €</b>

RECETTES	
Dotations Fonds divers	4 500 €
Subventions d'investissement	11 000 €
Amortissements	25 000 €
Report de l'excédent d'investissement	366 158.24 €
<b>TOTAL</b>	<b>406 658.24 €</b>

#### 4b – Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget des Blés d'Or 2026

FONCTIONNEMENT
----------------

INVESTISSEMENT
----------------

DÉPENSES	
Dépenses afférentes au fonctionnement courant	227 000 €
Ressources salariales	250 000 €
Dépenses afférentes à la structure	101 900 €
Amortissements	61 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>640 400 €</b>

DÉPENSES	
Dépôts et cautionnements reçus	10 000 €
Remboursement d'emprunts	85 000 €
Frais d'Etudes	10 000 €
Bâtiments publics	137 488.16 €
Installations et Agencements	50 000 €
Matériel de bureaux et Mobilier	20 000 €
Autres immobilisations corporelles	20 000 €
Dépréciation des comptes de tiers	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>333 988.16 €</b>

RECETTES	
Produits de la tarification et assimilés	477 200 €
Prestations de services et FCTVA	83 600 €
Autres produits de gestion courante	30 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	49 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>640 400 €</b>

RECETTES	
FCTVA	95 000 €
Réserves affectées à l'investissement	140 300.35 €
Dépôts et cautionnements reçus	10 000 €
Amortissements	61 500 €
Excédent d'investissement reporté	27 187.81 €
<b>TOTAL</b>	<b>333 988.16 €</b>

## **5 – Montant du budget consolidé (avec les budgets annexes)**

Le budget prévisionnel 2026 consolidé du CCAS de Santes se compose :

- Du budget principal du CCAS (611 460 € en fonctionnement ; 406 658.24 en investissement),
- Du budget annexe Les Blés d'Or (640 400 € en fonctionnement ; 333 988.16 € en investissement).

## **6 - Indicateurs budgétaires principaux**

### **Niveau de l'épargne brute et nette du CCAS**

En 2025, le montant de l'épargne brute est de 34 998.29 € auxquels on peut ajouter les 366 158.24 € en réserve soit 64 % de taux de couverture en rapport des dépenses de fonctionnement ; l'épargne nette est égale à l'épargne brute car il n'y a pas de remboursement d'emprunt.

### **Niveau de l'épargne brute et nette des Blés d'Or**

En 2025 le montant de l'épargne brute est 189 900.35 € ; l'épargne nette déduction faite du remboursement de l'emprunt en capital de 83 333.33 € est de 106567.02 € soit 18.32 % ce qui constitue un taux d'épargne correct ; au regard des moyennes nationales la situation est saine.

## **7 – Niveau des taux d'imposition**

Pour mémoire à Santes les taux d'imposition n'ont pas été modifiés depuis 2018. Pour l'année 2026 ils resteront inchangées avec un taux de 27.60 % pour la taxe d'habitation (due pour les résidences secondaires), 42.71 % pour la taxe foncière et 58.74 % pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

**Annexe 1 : Contexte économique et social pour la commune de Santes.****Démographie et profil des ménages**

Évolution de la structure par âge.	Population en 2022.	Population en 2016.	Évolution annuelle 2016/2022.
<b>0-14 ans</b>	1 025	1 185	-2.9%
<b>15-19 ans</b>	414	373	+ 2.1%
<b>20-29 ans</b>	474	488	-0.5%
<b>30-44 ans</b>	1 046	1 137	-1,6%
<b>45-64 ans</b>	1552	1602	-0,6%
<b>65-79 ans</b>	862	748	+2.9 %
<b>80 ans et plus</b>	282	236	+3,6%
<b>Total</b>	<b>5 655</b>	<b>5 769</b>	- 1.97 %

Source : INSEE 2022 ; traitement : ADULM 2025.

Les données produites par l'ADULM ont été corrigées. La population totale INSEE transmise par l'INSEE et notifiée à la commune est de 5 652 habitants dont 60 pour la population comptée à part soit une population totale de 5712 habitants (5821 en 2016).

En 2025 de nombreuses réalisations viennent souligner la prise en compte de la municipalité pour les préoccupations de la jeunesse avec par exemple le rallongement d'une bonne semaine de la durée d'ouverture du centre de loisirs du mois d'Août, et la dotation informatique et en moyens humains de l'action jeunes.

En ce qui concerne les seniors, la remarquable requalification de la salle de restaurant et de détente de la résidence autonomie des Blés d'Or, les réfections de toitures, la dotation en véhicules propres et modes doux au SAAD sont la marque d'une attention soutenue.

La taille moyenne des ménages à Santes est de 2.4 personnes (2.2 dans la métropole) ce qui corrobore le caractère à la fois résidentiel et dynamique de la commune. La part des personnes vivant seule est également moindre à Santes.

La part des ménages avec enfants est de 43.7 %, avec 22.3 % de familles monoparentales en évolution de 2.9 % sur la période 2016/2022.

425 personnes ont emménagé depuis 2022 soit 7.5 % de la population.

**Scolarité**

On note une baisse significative du nombre d'élèves scolarisés dans les effectifs du 1<sup>er</sup> degré sur la métropole à savoir -2540 élèves alors qu'il était seulement de – 11 élèves à Santes en 2024/2025.

Sont scolarisés 260 élèves en 2025/2026 sur le groupe scolaire de la Sainte Famille (255 en 2024/2025) et 338 sur le groupe scolaire Henri Matisse (339 en 2024/2025).

Sur l'ensemble de la ville le total des élèves scolarisés s'élève à 598 élèves (594 en 2024/2025).

La mise en place de la convention partenariale avec l'école privé établie à 705 € revalorisée de près de 47 % sera revue dans ses modalités de versement afin de ne pas pénaliser l'institution.

Le dispositif « ma cantine à 1 € » a été poursuivi cette année encore pour les tranches de QF inférieures ou égales à 1000 € et ce jusqu'à son extinction programmée par l'Etat en 2027 ; C'est ainsi plus de 60 familles qui peuvent encore bénéficier de l'aide.

### Logements sociaux et privés.

L'offre locative sociale à Santes est de 243 logements soit un taux de logements de 10 %, répartis à hauteur de 62 % en individuel et 38 % en collectif ; il n'y a pas de logement vacant et le loyer moyen au m2 est de 6.5 € le m2.

27 demandes ont été satisfaites en 2024.

Pour mémoire la commune est soumise aux dispositions du PLUi qui en font une des communes gardiennes de l'eau de la MEL avec les contraintes correspondantes qui pèsent sur les possibilités de construire et donc de construire des logements sociaux à proportion.

Ces dispositions font peser sur le renouvellement urbain les seules possibilités d'augmenter la part des logements sociaux ; renouvellement urbain dont on sait qu'il dépend des mutations, des droits à construire et des possibilités foncières et financières.

Santes compte 2029 résidences principales dont 96 % sont individuelles. Les mutations s'élèvent à 59 transactions pour l'individuel et 2 pour les appartements.

### Population active et emploi

Population résidente en 2020 (2019)	Travaillant sur Santes		Travaillant en dehors de Santes		Population active Santoise de plus de 15 ans
	Nombre	Part	Nombre	Part	
<b>Santes</b>	374 (-1)	15%	2 127 (-1)	85%	2 501 (-2)
<b>Weppes</b>	4 940 (+258)	15%	28 588 (+1370)	85%	33 528 (+1629)
<b>MEL</b>	140 224 (+7 537)	28%	353 387 (+18 760)	72%	473 554 (+20 056)

Source : INSEE 2022 ; traitement : ADULM 2025

Sur la période 2016-2022 on remarque que la répartition entre les emplois sur la commune et le reste du territoire reste stable.

Au regard de la population active Santoise travaillant à l'extérieur du territoire de la commune, on observe comme dans de nombreuses villes situées en périphérie de grands centres urbains, que la commune est sujet aux déplacements pendulaires.

En effet, 85% des Santois exercent leur activité professionnelle en dehors de Santes, ce qui pourrait, si rien n'était fait en matière d'animation, transformer notre commune en « ville dortoir ».

L'objectif de la municipalité est donc d'entretenir et de développer le lien social fort et convivial qui existe et qui perdure entre les Santois, le nombre important d'associations (environ 75) et les nombreuses activités organisées par la municipalité en témoignent.

Demandeurs d'emploi (catégories A, B et C)	Total au 30 juin 2025
Santes	288 (+22)

Source : Pôle emploi – DEFM au 30/06/2025

Au 30 juin 2025, la commune de Santes comptabilisait 266 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues. Pour rappel, le nombre de demandeurs d'emplois était de 266 au 30 juin 2023 et de 257 au 30 juin 2022.

Pour l'ensemble des demandeurs d'emplois, la mairie maintient une vigilance renforcée. La municipalité se mobilise pour apporter une aide aux personnes les plus fragiles dont l'emploi est menacé et dont les qualifications ne permettent pas toujours de retrouver un travail rapidement.

La mairie réalise un accompagnement individuel des Santois ayant besoin de soutien pour rebondir suite à un licenciement, ou pour stabiliser leur situation personnelle.

Un service dédié à la mairie assure le suivi des demandeurs d'emploi et les accompagne dans leur projet.

\* \* \* \* \*

